

Afin de répartir plus équitablement, parmi les producteurs, l'approvisionnement requis des 23,500 tonnes par mois dont j'ai parlé, toutes les mines à l'est des Rocheuses devront maintenant y contribuer de façon appropriée.

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je suis certain que les députés ont écouté avec intérêt la déclaration du ministre. Il semble s'orienter dans la bonne voie et je l'en félicite.

Il pourrait peut-être maintenant consacrer un peu de son temps à aider son collègue chargé de la Commission du blé à écouler nos vastes quantités de blé, car notre programme d'écoulement du blé est pire actuellement qu'il ne l'a été depuis 14 ans...

Des voix: Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Hees: ...lorsqu'on se souvient de la situation déplorable que le gouvernement libéral précédent a laissé s'établir.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député doit se borner à parler de la déclaration du ministre.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, le 1^{er} janvier 1969, le prix du cuivre était porté à 45c. la livre. Avant cette hausse, qui a été l'objet de pourparlers entre le gouvernement et les producteurs, il y avait déjà eu trois augmentations dont le gouvernement n'a pas parlé. Les producteurs consentent, il est vrai, à limiter la hausse actuelle pour ne pas dépasser le prix de 59c. la livre, mais il n'en reste pas moins que les relèvements du prix du cuivre depuis 13 mois dépassent 30 p. 100. Comme le ministre l'a reconnu, ce chiffre de 59c. ne s'applique pas à toutes les quantités requises par les utilisateurs de ce métal qui auront à payer beaucoup plus pour une forte proportion de leurs approvisionnements.

Cette hausse se situe à un moment où les bénéfices des producteurs de cuivre, à savoir, Noranda, INCO, Falconbridge, Texas Gulf, sont plus élevés que jamais. Leur bénéfices déclarés, qui sont inférieurs aux bénéfices réels, se sont accrus de plus de 10 p. 100 par an. L'acquiescement du gouvernement prouve que l'augmentation des prix n'est pas provoquée par celle des salaires. Les prix se sont accrus de plus de 30 p. 100 au cours de l'année, soit beaucoup plus que toute hausse de salaires obtenue par les ouvriers du cuivre cette année-là. Il est évident, en outre, que l'appel lancé par le gouvernement à l'industrie pour que celle-ci contienne toute hausse de prix qu'elle peut vouloir effectuer en deçà

[L'hon. M. Pepin.]

de la hausse réelle des coûts est demeuré sans réponse.

Rien ne prouve que les producteurs de cuivre aient persuadé la Commission des prix et des revenus, le ministre de la Consommation et des Corporations ou le ministre de l'Industrie et du Commerce, qui a fait la déclaration aujourd'hui, que la hausse à laquelle souscrit l'honorable représentant a été nécessitée par un accroissement des frais ou un fléchissement des bénéfices. Il est évident que l'augmentation provient de la hausse considérable du cours mondial du cuivre suscitée par la pénurie de cuivre. Les fonderies de cuivre prétendent avoir droit à l'augmentation, car elles pourraient en obtenir davantage aux États-Unis. Je voudrais dire au ministre et au gouvernement qu'il est bien humain de la part des ouvriers travaillant dans cette industrie ainsi que dans toute autre industrie d'adopter la même attitude, ce qui signifie qu'ils sont en droit de demander, de lutter pour obtenir le maximum possible, tout comme les sociétés productrices de cuivre, et qu'ils sont en droit d'ignorer les pieux appels lancés par le premier ministre et ces autres messieurs qui les exhortent à se serrer la ceinture.

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) d'avoir eu l'amabilité de nous faire parvenir sa déclaration dans les deux langues officielles, et je tenterai d'être aussi bref dans mes remarques qu'il l'a été dans sa déclaration.

L'honorable ministre nous annonce qu'on a pris une décision en vue de maintenir les prix à un niveau inférieur à ceux des marchés américain et londonien. Au premier abord, cette décision porterait à croire que si les clients éventuels de Londres pouvaient acheter du cuivre sur le marché canadien à 21c. de moins que chez eux ou à 10c. de moins qu'aux États-Unis, nous augmenterions le nombre d'acheteurs. Mais l'honorable ministre et le gouvernement ont cru bon de fixer la production canadienne à un niveau de 23,500 tonnes par mois.

De plus, l'honorable ministre ajoute que les producteurs de l'Est du Canada devront s'efforcer de ne pas dépasser ce niveau de production. A mon sens, c'est là une attitude normale, car alors qu'on pourrait produire en plus grande abondance et développer de nouvelles mines pour employer des milliers de chômeurs, le gouvernement tarde à faire savoir si les subventions à l'exploitation des mines d'or seront renouvelées au cours de cette année. Cette indécision inquiète énormément les producteurs miniers et, surtout, les mineurs du Nord-Ouest québécois, région minière de grande importance.